

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 23 JUILLET 2020
N° 20200030

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni au Comité deS AGES du Pays Trithois à Aulnoy lez valenciennes, Sous la présidence d'Isabelle CHOAIN, Présidente du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Date de la convocation :	16 Juillet 2020
Membres en exercice :	32
Présents :	32
UNANIMITÉ	
Voix pour	32
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :

20200030 : Élection du président du Comité deS AGES du Pays Trithois

Titulaires présents : ANDRÉ Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Abiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël et PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal et JOURNEZ Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric « La Sentinelle », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : DHAUSSY Francine « La Sentinelle », BOURSIEZ Béatrice « Monchaux sur écaillon », LOUVION Marie Rénée « Petite Forêt »

Excusés : HEBERT Christelle « La sentinelle », HAMIAU Maud « Monchaux sur écaillon », SEREUSE Elisabeth « Petite Forêt »

Secrétaire de séance : Julien DUSART

La désignation du Bureau syndical s'effectue sous la présidence de Jean Baptiste PAMART, Doyen d'âge, délégué syndical de la commune de Famars.

Monsieur le Président RAPPELLE l'article 5 des statuts du Comité deS AGES du Pays Trithois concernant la composition du bureau syndical fixée à 12 membres.

Monsieur le Président INVITE le Comité syndical à procéder à l'élection du Président du Comité deS AGE du Pays Trithois.

Le vote se déroule à bulletin secret à la majorité absolue.

Poste de Président du Comité deS AGES du Pays Trithois :

Madame Isabelle CHOAIN, déléguée de la commune de Prouvy se déclare candidate.
Monsieur Eric BLONDIAUX, délégué de la commune de La Sentinelle se déclare candidat.

Chaque délégué syndical remet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Votants	32
Majorité absolue	17
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	32
À déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître	0
Reste pour les suffrages exprimés	32

Mme Isabelle CHOAIN : 23 voix
Mr Eric BLONDIAUX : 9 voix

Madame Isabelle CHOAIN ayant obtenu 23 voix, est proclamée présidente du Comité deS AGES du Pays Trithois, à la majorité absolue, et est immédiatement installée.

LE COMITE SYNDICAL
VU l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,

INSTALLE à l'unanimité la Présidente du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,



20200030

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :